

# Légitime défense : si l'agressé n'avait pas été gendarme, il serait mort



Ce qui s'est passé dans la nuit du 6 au 7 avril dans l'Oise doit nous amener une réflexion sur la légitime défense.

En effet, 2 individus sont entrés par effraction dans le logement de fonction d'un couple de gendarmes. De par sa fonction, le gendarme détient une arme de fonction 24 h sur 24. Après les sommations d'usage, il fait feu et blesse l'agresseur au bassin, mettant fin à cette agression proprement et rapidement.

Je n'ose pas imaginer ce qui se serait passé au domicile d'une personne non armée. Celle-ci serait aurait été menacée, molestée et peut-être même mise à mort. Les gens sont tellement fadas maintenant. Tiens, d'ailleurs ça me rappelle une agression très récente d'une personnalité connue...

Cette histoire doit amener les politiques à réfléchir

sérieusement à la question de la légitime défense et la possession d'une arme à feu à son domicile. Ce type d'agression va se multiplier. En effet il suffit de rentrer par effraction de nuit. C'est simple à faire pour des gens qui ont l'esprit racaille. Les trois quarts des domiciles n'ont pas d'alarmes, pas de chiens, et encore moins ont un 12 à la maison. Les agresseurs ne risquent pas grand-chose et ils le savent. Une arme à feu pourrait être très utile pour ce genre de situation.

J'espère que ce gendarme aura une pensée pour tous ceux qui subiront la même agression que lui et n'auront pas la chance d'être armés. Je ne dis pas que c'est la solution miracle, mais si les agresseurs savaient que, à l'intérieur, la personne peut être armée, beaucoup y réfléchiraient à 2 fois. On doit avoir le droit de défendre notre peau et celle de nos proches, quitte à trouer celle de notre agresseur. Il prend ses risques et doit les assumer. Et la justice doit revoir complètement la législation à ce sujet. De plus en plus les gens vont assumer leur propre défense, quitte à passer la ligne rouge. Mais quand notre vie est en jeu, on n'a pas trop le choix.

**Robert CLORIC**